

Reconquérir les habitats marins de Méditerranée

Dossier de la rédaction de H2o
July 2025

La Méditerranée subit directement les effets du changement climatique qui augmentent la température de l'air et de l'eau avec des conséquences sur les écosystèmes marins. La Conférence des Nations unies sur l'Océan (UNOC-3) a souligné l'extrême fragilité de ces milieux et l'urgence d'une meilleure protection. Il est possible d'agir pour réduire les pressions sur les habitats côtiers en évitant notamment la pollution, le mouillage des bateaux, l'artificialisation du littoral ou les déchets plastiques qui les fragilisent davantage. Plus la nature est forte, mieux elle résiste aux effets du changement climatique. C'est pourquoi, dans le cadre de son 12ème programme d'intervention 2025-2030, l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse prévoit de renforcer ses actions en faveur de la restauration des habitats marins, en phase avec les exigences du règlement européen sur la restauration de la nature. Chaque année, elle consacre environ 100 millions d'euros à la protection de la Méditerranée et du littoral.

D'importants investissements ont déjà permis d'améliorer l'état des eaux notamment par des actions de lutte contre les pollutions venant de la terre, dont la gestion des eaux pluviales. Le constat est moins favorable pour les habitats côtiers à l'exception des herbiers de Posidonie. Aussi, le 12ème programme d'intervention 2025-2030 de l'agence de l'eau soutient l'ambition de restaurer 100 % des fonctions de nurseries côtiers qui ont été détruites par les aménagements du littoral des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie. Ces six dernières années, l'agence a financé l'installation de nurseries dans 56 ports du littoral. L'objectif est d'en équiper 34 supplémentaires d'ici 2030, ce qui représente un potentiel de 20 à 40 % de poissons juvéniles supplémentaires par an. L'agence de l'eau a également ses aides à la réduction des apports de plastiques à la mer, notamment par temps de pluie, par l'équipement des radeaux d'assainissement et des vallons littoraux avec des filets de rétention des déchets. Elle contribue ainsi, dans son champ de compétences, aux engagements pris lors de la Conférence des Nations unies sur l'Océan, par la France et 21 autres États riverains de la Méditerranée, pour lutter contre la pollution plastique. Enfin, elle poursuit son soutien à la recherche et à l'expérimentation de nouvelles méthodes pour la restauration des coralligènes et des macroalgues. Concernant les milieux sableux, la priorité est d'approfondir la connaissance sur la vie marine qu'ils abritent. Les études révèlent que ces habitats sont le foyer d'une biodiversité spécifique et florissante, marquant aussi des actions de protection.

Rhône-Méditerranée Corse